PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de AUTHEZAT

Echelle : 1:4600

Version arrêtée du 31 août 2023

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ Clermont côté sud

CITADIA EVEN

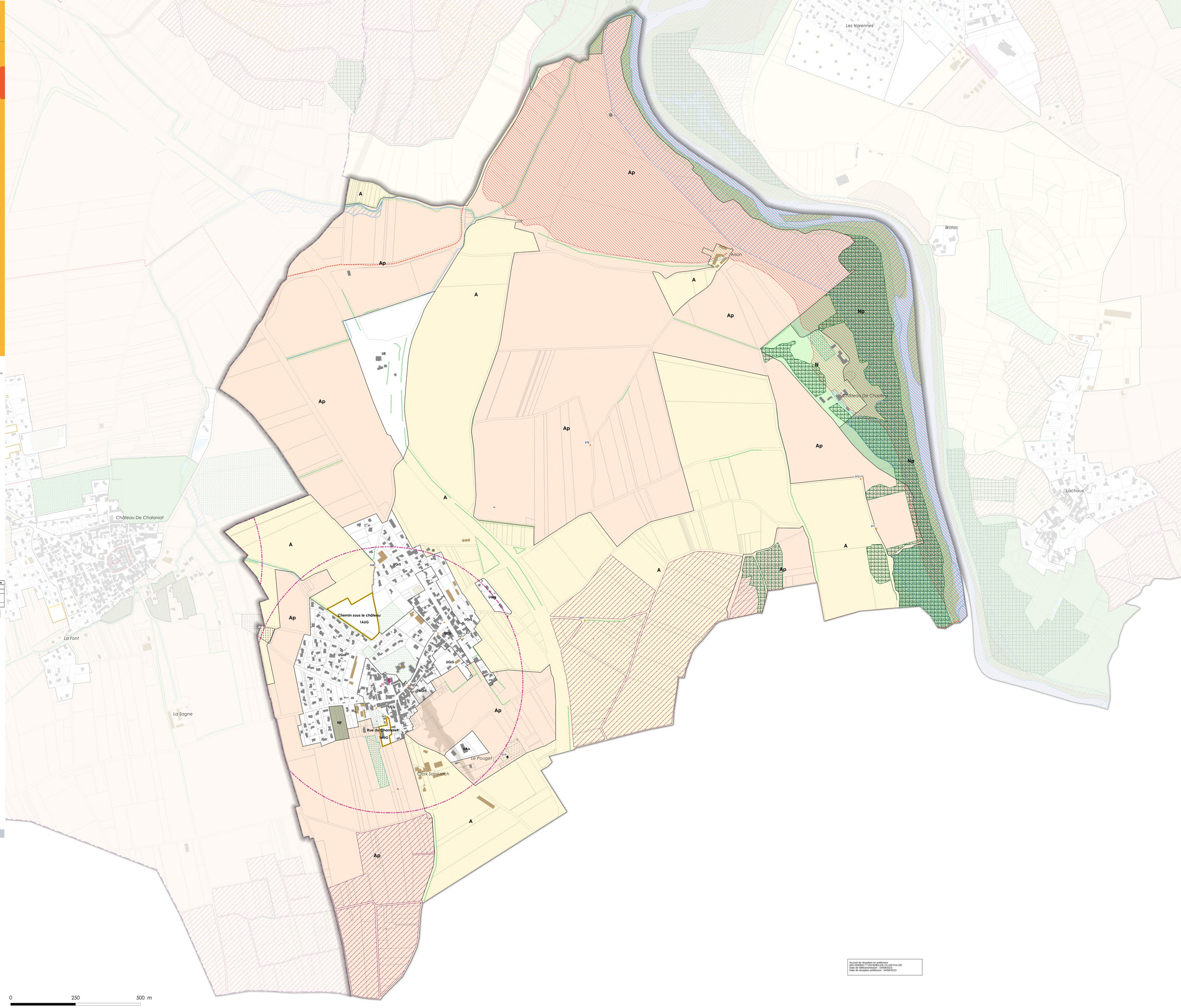

Limite du zonage du PLUi

- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- N : Zone naturelle générale
- Np : Zone naturelle protégée
- Nf : Zone naturelle à vocation de jardins potagers et/ou d'agréments
- 1AUG : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 2AUR : Zone à urbaniser à long terme habitat
- UKa : Zone urbaine d'activités artisanales
- UCb : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 9m
- UE : Zone d'équipement
- UGrS2 : Zone urbaine résidentielle continue ou semi-continue - 40% d'emprise au sol max
- UGrS : Zone urbaine résidentielle continue ou semi-continue - 30% d'emprise au sol max
- UGrS1 : Zone urbaine résidentielle continue ou semi-continue - 20% d'emprise au sol max
- UGrs : Zone urbaine résidentielle discontinue - 20% d'emprise au sol max

Inscriptions graphiques

- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Patrimoine végétal et paysagé

- Zones humides avérées - CEN, Département, SAGE et inventaire
- Espace boisé classé
- Bois, Bosquets
- Pelouses sèches (source : CEN)
- Patrimoine végétal et paysagé
- Zone non aedificandi
- ER Equipements/aménagements
- ER Mixité sociale
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Périmètre de hauteur
- Vergers
- Terres d'intérêt Viticoles
- Périmètre d'implantation
- Bande tampon 300m - Loi Montagne
- Linéaire commercial
- Haies à préserver ou à créer
- Recul obligatoire de 5m par rapport aux voies et aux emprises publiques
- Arbre remarquable
- Patrimoine local

- Forêt sous régime forestier

Patrimoine :

- Monuments historiques
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
- AC2 - Sites classés et inscrits
- AC4 - Sites patrimoniaux remarquables
- Site Unesco Chaîne des Puys et Faille de Limagne
- Zone Tampon Site Unesco

Etude ruissellement

- Zones à risques crues torrentielles et coulées de boues

Gabarit :

- Bâtiments remarquables
- Bâtiments
- Bâtiments agricoles
- Parcelles cadastres
- Terrains de sport
- Cimetières
- Cours d'eau issus de la BD Topo
- Surfaces en eau

Zonages réglementaires des plans de prévention des risques :

- Interdiction
- Prescription

PPR	Zones de prescription	Zones d'interdiction
PPRI Bassin de l'Auzon	ZBPa, ZBPo	ZBF, ZBC
PPRI Bassin de la Veyre	O1, O2, R1, R2	R3, R3u
PPRI Val d'Allier Clermontois	O	Ru, Rd, R
PPRI Val d'Allier Issoirien		
PPRI Agglomération clermontoise	O, Or	Rfu, Ru, Vd, V

Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Surface en m2	Bénéficiaire
80	ER - Equipement et/ou logement	49	la commune

Liste du patrimoine

Numéro	Type de patrimoine	Libellé
1	Patrimoine local	Chapelle des Mariniers
2	Patrimoine local	Château Chadieu
3	Patrimoine local	Château d'Authezat
4	Patrimoine local	Fontaine Saint - Mathieu
5	Patrimoine local	Puit ancien
319	Arbre remarquable	Arbre remarquable - Cèdre
365	Patrimoine local	Puits
366	Patrimoine local	Puits
367	Patrimoine local	Puits
368	Patrimoine local	Croix
369	Patrimoine local	Croix Saint Verny
370	Patrimoine local	Tonne de vigne
371	Patrimoine local	Tonne de vigne
372	Patrimoine local	Tonne de vigne

Liste des bâtiments en changement de destination

N

Sources : IGN, Even, Citadia, EDIGEO janv 2020

0 250 500 m

Accusé de réception en préfecture
063-200065177-20230904-DE-23-109-PJ1-DE
Date de télétransmission : 04/09/2023
Date de réception préfecture : 04/09/2023